

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 11 décembre 2023 à 19 h___,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024
4. Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
5. Période de questions;
6. Fin de la séance extraordinaire.